

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Barberey-Saint-Sulpice
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	PROGRAMME_VOIRIE_2024_BSS
Date de mise en ligne :	Le jeudi 08 août 2024 à 13:30:01
Date de clôture :	Le vendredi 20 septembre 2024 à 12:00:00
Titre :	PROGRAMME VOIRIE 2024 - Aménagement d'un terrain multisports - Aménagement d'une piste cyclable Route de Sainte-Maure
Descriptif :	Lot n° 1 : VRD - Offre de base - Décapage de terre végétale - Décrouantage et rabotage - Terrassement - Géotextile - Grave concassée, - Enrobé BBSG 0/10 - Enduit bicouche - Bordures, Bordures-Caniveaux et Bordurettes Lot n° 1 : VRD - Prestations supplémentaires éventuelles - Rabotage - Enrobé BBSG 0/10 - Enrobé BBS 0/6 Lot n° 2 : Terrain multisports - Terrain multisports 24 x 12 - Gazon synthétique sablé (280 m ²) - Contrôle de conformité

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[19/08/2024 à 16:07:38] Bonjour,
Sauf erreur de notre part, le CCTP mentionné dans le RC n'est pas présent dans le DCE mis en ligne.
Merci de votre retour,
Cordialement

[20/08/2024 16:47:20] Bonjour,
Le BPU fait office de CCTP.

Cordialement
Le secrétariat

[12/08/2024 à 11:43:51] Bonjour,
Ce DCE ne comporte pas de CCTP... Est-ce volontaire ?....
Merci

[12/08/2024 13:08:05] Bonjour,

Oui, il est normal de ne pas avoir de CCTP distinct, car le BPU fait office de CCTP.

Cordialement
Mme JACQUIER Sarah